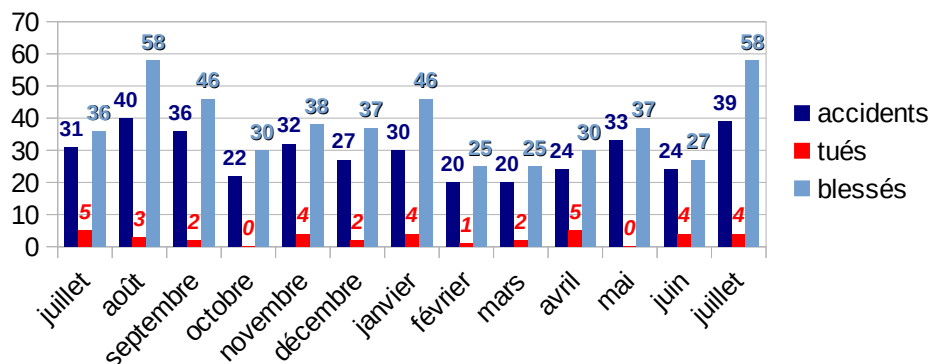


Ce document est élaboré par l'observatoire départemental de sécurité routière (ODSR) à partir des données provisoires de l'ONISR. Un accident corporel de la circulation routière se définit comme un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une **victime (V)** qui sont :

- les **tués (T)** (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident) ;
- les **blessés hospitalisés (BH)** (admis dans un hôpital plus de 24 heures) ;
- les **blessés légers (BL)** (nécessité de soins médicaux, et hospitalisés moins de 24 heures ou pas hospitalisés). **B** = Nombre de blessés hospitalisés et de blessés légers (BH+BL)

Bilan ATB/V	A	T	BH	BL	V
<b>Mois de juillet 2023</b>	<b>39</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>35</b>	<b>62</b>
Mois de juillet 2022	31	5	21	15	41
<b>Moyenne juillet 2018-2022</b>	<b>32</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>50</b>
<b>Cumul au 31/07/2023</b>	<b>198</b>	<b>20</b>	<b>109</b>	<b>155</b>	<b>284</b>
Cumul au 31/07/2022	174	18	97	144	259
<b>Comparaison cumul 2023 / 2022</b>	<b>+ 24 (+ 14 %)</b>	<b>+ 2 (+ 11 %)</b>	<b>+ 12 (+ 12 %)</b>	<b>+ 11 (+ 8 %)</b>	<b>+ 25 (+ 10 %)</b>

Evolution sur les 13 derniers mois



Victimes	Répartition par catégories d'usagers							
	pedestrian	EDPM	bicyclist	scooter	motorcycle	car	truck	Autres
juillet – 2023	T=0 B=3	T=0 B=1	T=0 B=3	T=1 B=0	T=1 B=14	T=2 B=35	T=0 B=0	T=0 B=2
juillet – 2022	T=2 B=2	T=0 B=0	T=0 B=2	T=0 B=5	T=1 B=5	T=2 B=20	T=0 B=0	T=0 B=2
Évolution 2023/2022	↓	↑	↑	↓	↑	↑	→	→
Cumul 2023	T=1 B=27	T=0 B=4	T=0 B=13	T=2 B=10	T=3 B=40	T=10 B=164	T=1 B=0	T=3 B=6
Cumul 2022	T=3 B=22	T=0 B=3	T=0 B=9	T=0 B=18	T=5 B=37	T=9 B=127	T=0 B=3	T=1 B=22
Évolution 2023/2022	↑	↑	↑	↓	↑	↑	↓	↓

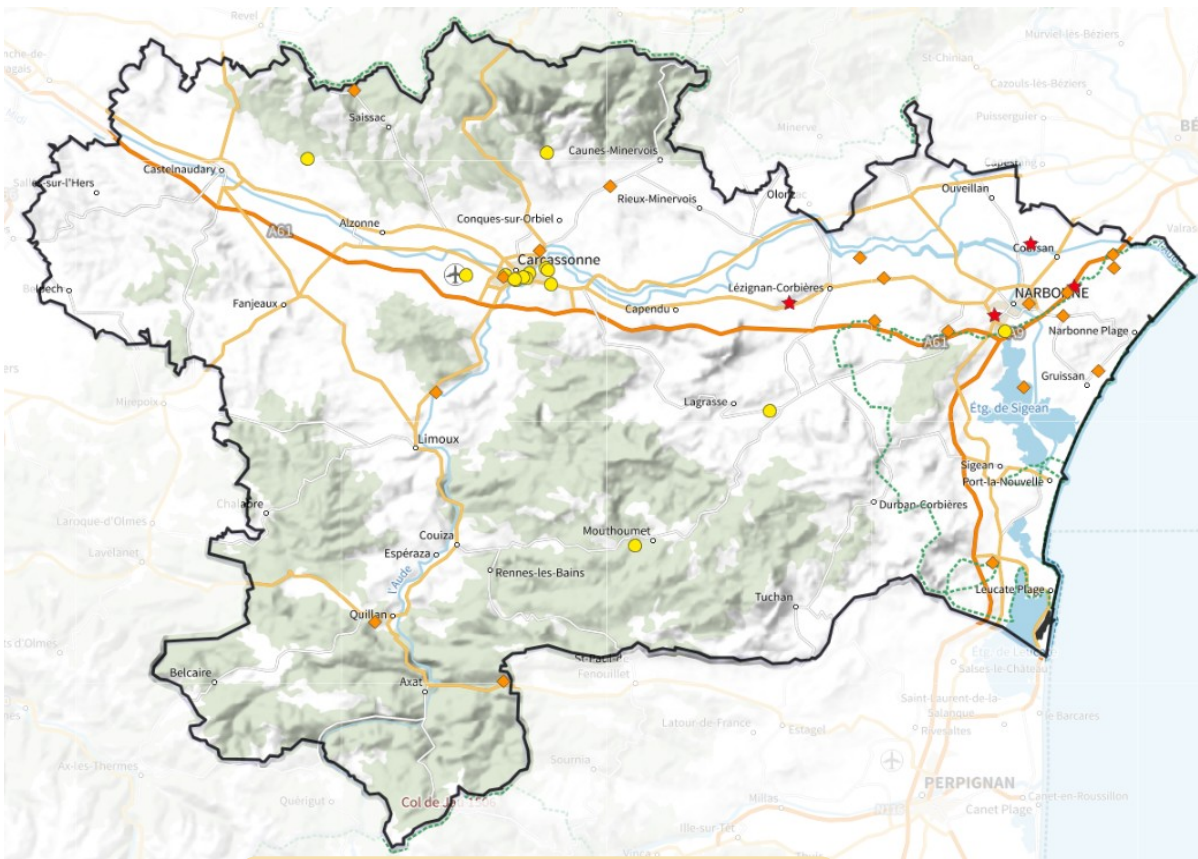
Totaux	Accidents	Tués	Blessés
<b>au 31/07/2023</b>	<b>198</b>	<b>20</b>	<b>264</b>
2022 sur la même période	174	18	241
2019 sur la même période	195	24	247

**Commentaires :**

- 31 % des accidents ont impliqué des motos au cours du mois de juillet alors que les usagers en deux-roues motorisés (motos et cyclomoteurs) constituent seulement 2 % de l'ensemble du trafic routier.
  - 25 % des tués (1 tué) et 24 % des blessés (14 blessés) sont des motards. La gravité des accidents en moto est particulièrement élevée avec 39 % de la totalité des blessés hospitalisés (9 blessés hospitalisés).
  - **Facteurs d'accidents identifiés (\*) à ce jour des 34 conducteurs présumés responsables en juillet 2023 :**
    - 8 accidents avec alcool, 6 accidents avec une vitesse excessive ou inadaptée et 3 avec stupéfiants.
    - 5 accidents avec un non respect de la priorité, 3 avec un changement de file, 3 avec un dépassement dangereux et 1 avec un contresens.
    - 7 accidents avec le facteur inattention, 2 avec somnolence, 1 avec éblouissement, 2 avec le facteur « autre cause \*\* ».
- \* Plusieurs (ou aucun) facteurs identifiés possibles par conducteur présumé responsable \*\* Autre cause : cause identifiée mais absente de la liste des causes.

## Localisation de l'accidentologie mensuelle

- ★ 39 accidents \*
- ★ 4 mortels
- ◆ 20 graves
- 15 légers



Plus d'information sur :  
<https://www.securite-routiere/gouv.fr>  
<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/>

Cette plaquette d'information dresse un bilan provisoire mensuel de l'accidentalité routière dans le département de l'Aude. Elle a été réalisée à partir des données fournies par les forces de l'ordre lors des accidents corporels de la circulation.

Production : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude  
 105 Boulevard Barbes – 11838 CARCASSONNE Cedex 9

Site internet : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Transport-deplacement-et-securite-routiere/Securite-routiere>  
 téléphone : 04 68 10 31 00 / mail : [securite-routiere@aude.gouv.fr](mailto:securite-routiere@aude.gouv.fr)

Contact : Service des Risques, de la Sécurité Routière et de la Construction / Unité Sécurité Routière

## LE DISPOSITIF LABEL FÊTES DANS L'AUDE

Avec les beaux jours, les fêtes locales et autres festivals sont réapparues dans les agendas audois.

Le dispositif Label Fête permet l'organisation de stands de dépistage de l'alcoolémie lors des événements festifs, animé soit par les associations locales partenaires (ACSSL, Addictions France, Croix Rouge, Familles rurales, La Rivière, Protection Civile), soit par les organisateurs eux-mêmes (après formation dispensée par nos soins).

Depuis le début de l'année, ce sont déjà plus de 50 événements couverts et encore 20 prévus jusqu'à la fin de l'été.

Bravo aux bénévoles des comités des fêtes qui se consacrent à ces temps de prévention dans leur village pour que la fête reste une fête !



### Calculez votre taux probable d'alcoolémie

Réalisé par DRIVECASE

Taux d'alcoolémie en gr/l de sang pour les femmes

N°	45 KG		50 KG		60 KG		70 KG		80 KG		90 KG	
	avant repas	après repas	avant repas	après repas	avant repas	après repas	avant repas	après repas	avant repas	après repas	avant repas	après repas
1	0.40	0.35	0.35	0.30	0.30	0.25	0.25	0.20	0.25	0.15	0.20	0.10
2	0.80	0.60	0.75	0.60	0.60	0.45	0.50	0.35	0.45	0.30	0.40	0.20
3	1.25	1.00	1.10	0.85	0.95	0.75	0.75	0.55	0.65	0.45	0.60	0.35
4	1.65	1.30	1.50	1.15	1.25	0.85	1.00	0.70	0.90	0.60	0.80	0.50
5	2.05	1.65	1.80	1.30	1.60	1.15	1.25	1.00	1.15	0.85	1.00	0.65

Taux d'alcoolémie en gr/l de sang pour les hommes

N°	50 KG		60 KG		70 KG		80 KG		90 KG		100 KG	
	avant repas	après repas	avant repas	après repas	avant repas	après repas	avant repas	après repas	avant repas	après repas	avant repas	après repas
1	0.30	0.25	0.25	0.20	0.25	0.15	0.20	0.15	0.15	0.10	0.15	0.10
2	0.60	0.45	0.50	0.35	0.45	0.30	0.40	0.25	0.30	0.20	0.30	0.20
3	0.95	0.70	0.75	0.65	0.65	0.45	0.55	0.40	0.50	0.30	0.50	0.30
4	1.25	0.85	1.00	0.75	0.90	0.65	0.75	0.50	0.65	0.40	0.65	0.40
5	1.60	1.20	1.25	0.95	1.15	0.75	0.90	0.65	0.75	0.50	0.80	0.45

### Limite légale en France :

0.50 gr/l de sang (0.20 gr/l pour les permis probatoires)

Le taux maximal est atteint =

- ½ heure après absorption à jeun
- 1 heure après absorption au cours d'un repas
- l'alcoolémie baisse en moyenne de 0.10 g à 0.15 g d'alcool par litre de sang en 1 heure



**CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS !**

Ces informations sont à titre indicatif. Consultez toujours votre médecin de famille.